FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 Décembre 2020

AVIVA
Partenaire de l'Afer

COMMENTAIRE DE MARCHÉ

L'année 2020 a débuté avec l'espoir d'un redressement de la croissance mondiale, dans le sillage de l'accord commercial partiel entre les États-Unis et la Chine mais aussi des effets des assouplissements monétaires de 2019. Cet espoir a malheureusement fait long feu avec un scénario imprévisible et inédit : la pandémie de Covid-19. Déjà ultra-accommodantes, les grandes banques centrales ont assoupli encore davantage leur politique monétaire avec des mesures exceptionnelles d'une ampleur inédite pour endiguer le choc économique provoqué par les mesures de restrictions sanitaires.

Les performances 2020 des marchés d'actions ont de quoi surprendre au regard du caractère inédit de l'année boursière et du choc économique provoqué par la pandémie. L'indice MSCI AC World Net a gagné sur l'année plus de 16% en dollars et 6,4% en euros (avec dividendes), au prix d'une volatilité extrême et de fortes disparités entre les régions. Les Etats-Unis et les marchés émergents tirant bien mieux leur épingle du jeu que l'Europe.

Le rebond, parfois spectaculaire, des actifs risqués depuis les plus bas de mars n'a pas empêché les obligations souveraines d'inscrire de belles performances en 2020. Elles ont profité d'un vaste mouvement de fuite vers la qualité qui s'est amplifié au fur et à mesure que la pandémie paralysait l'économie mondiale. La promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie a renforcé l'attrait pour la classe d'actifs.

Commentaires achevés de rédiger le 06 janvier 2021 par Aviva Investors France.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2020 a été marquée par une pandémie mondiale sans précédent avec un retour très marqué de la volatilité des marchés financiers dès le premier trimestre. Dans ce contexte incertain, l'intervention massive des banques centrales mondiales, et notamment de la Banque Centrale Européenne, ont contribué à faire baisser les taux de réinvestissements obligataires. Ce contexte de marché, s'il venait à perdurer, fait peser un risque d'érosion naturel du rendement du portefeuille à moyen terme.

Avec cet environnement de taux bas persistant, nos investissements en 2020 se sont portés sur des obligations à taux fixe de très bonne qualité de notation émises principalement par des Etats souverains et des agences gouvernementales pour des maturités longues (30 ans environ) afin de se placer sur des taux de rendement positifs. Nous avons privilégié la diversification notamment dans des obligations d'Etats en devises couvertes du risque de change permettant de générer un surcroit de rendement non négligeable (50 bps) par rapport à la dette souveraine française pour la même qualité de crédit.

Par ailleurs, avec le début de la pandémie et l'augmentation de l'aversion au risque, nous avons cherché à protéger la qualité de crédit du portefeuille en allégeant certains émetteurs jugés fragiles. Nous avons privilégié les achats sur des obligations de grandes entreprises et institutions financières de qualité pour des maturités entre 7 et 12 ans, en bénéficiant de conditions de rémunération plus avantageuses. Nos choix se sont portés sur des secteurs défensifs d'émetteurs diversifiés toujours avec la volonté de construire un portefeuille résilient et robuste.

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans les décisions d'investissement marque notre souhait d'être un investisseur engagé pour une finance plus juste et un monde plus durable. C'est pourquoi, nous avons continué à financer des projets verts pour combattre notamment le réchauffement climatique tout en nous allégeant sur certains émetteurs les moins vertueux au regard de ces enjeux.

En termes de positionnement sur les OPC (organismes de placement collectifs), nous avons souhaité prendre des profits dans un timing de marché opportun avant l'éclatement de la crise en réduisant notre exposition sur les actions et sur la dette émergente. Par ailleurs, la diversification en actions américaines a été bénéfique au portefeuille étant donné la sur performance relative aux actions européennes.

Nous avons été prudents sur les actifs illiquides notamment la dette privée d'entreprise où nous avons procédé à certains désinvestissements ciblés. Nous avons toutefois démarré sur l'exercice un programme d'investissement important dans de la dette hypothécaire néerlandaise permettant de générer un rendement additionnel de 150 bps de plus que les obligations d'Etat française. Nous avons également participé aux initiatives de place (Lac d'Argent & Tibi) afin de soutenir les entreprises françaises cotées ainsi que les entreprises technologiques. Le portefeuille immobilier, quant à lui, est resté relativement stable avec quelques acquisitions opportunistes dans une optique de diversification sectorielle.

Enfin, nous avons souhaité garder les liquidités à un niveau faible du fait de la rémunération peu attrayante des OPC monétaires.

Commentaire achevé de rédiger le 06 janvier 2021 par Aviva Investors France

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 Décembre 2020

AVIVA
Partenaire de l'Afer

ÉVOLUTION DES TAUX DE RENDEMENT ANNUELS DU FONDS GARANTI EN EUROS(1) PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS D'ÉTAT FRANÇAIS ET À L'INFLATION

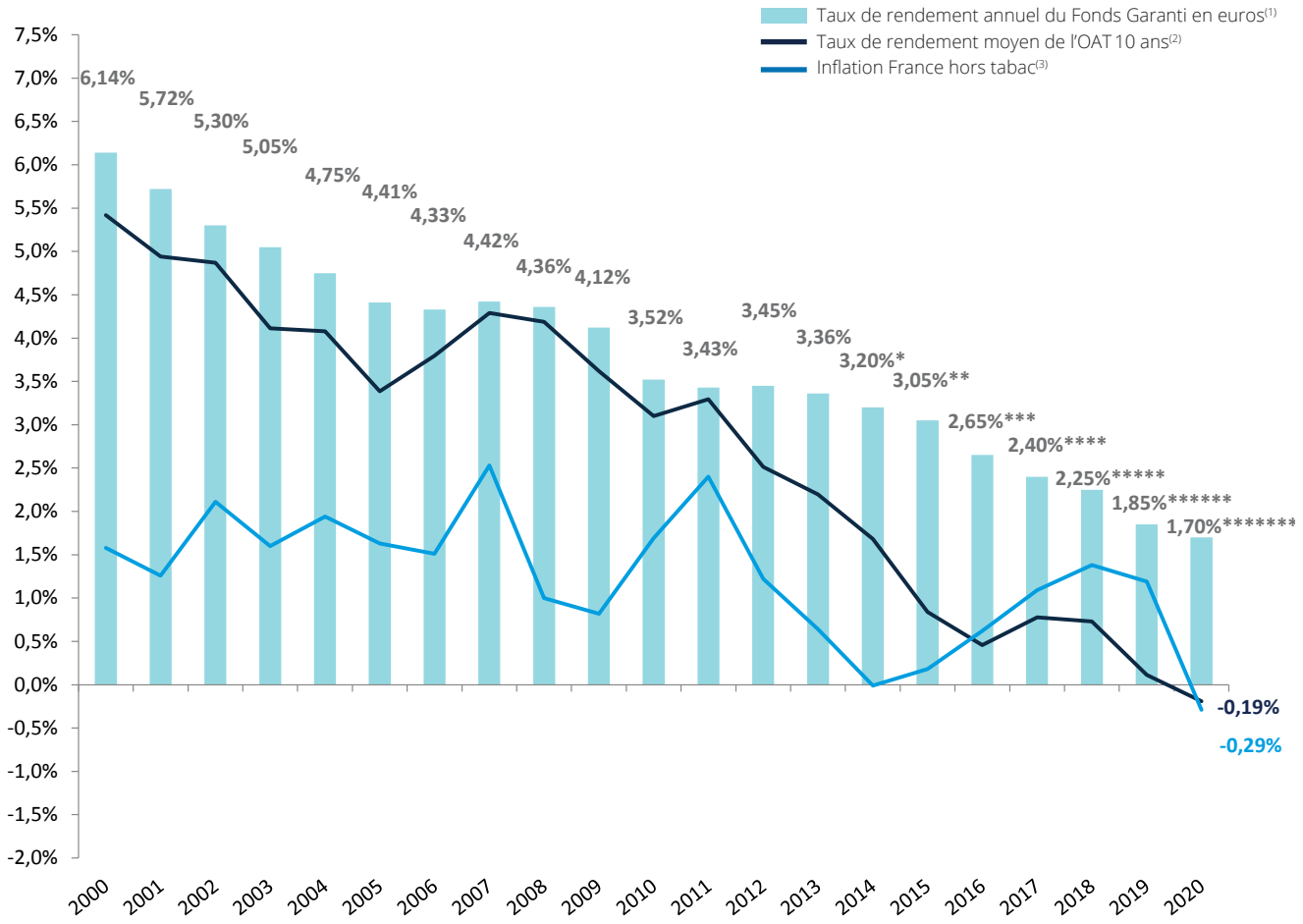

La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,20% en 2014, soit 80 millions d'euros.
***La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,15% en 2015, soit 62 millions d'euros.*
****La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a étédotée à hauteur de 0,25% en 2016, soit 106 millions d'euros.*
*****La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,25% en 2017, soit 107 millions d'euros.*
******La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer n'a pas été dotée cette année et reste stable à hauteur de 355 millions d'euros.*
*******La Provision pour Participation Aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été reprise à hauteur de 5 millions d'euros et s'établit à 350 millions d'euros.*
********La Provision pour Participation Aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été reprise à hauteur de 81 millions d'euros et s'établit à 269 millions d'euros.*

(1) Taux de rendement net de frais de gestion du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer et hors prélèvements sociaux et fiscaux.
(2) Obligations Assimilables du Trésor. Source : Datastream de Thomson Reuters (moyenne des données quotidiennes sur 1 an).
(3) Source : INSEE.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 Décembre 2020

AVIVA
Partenaire de l'Afer

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS[1] (en milliards d'euros)

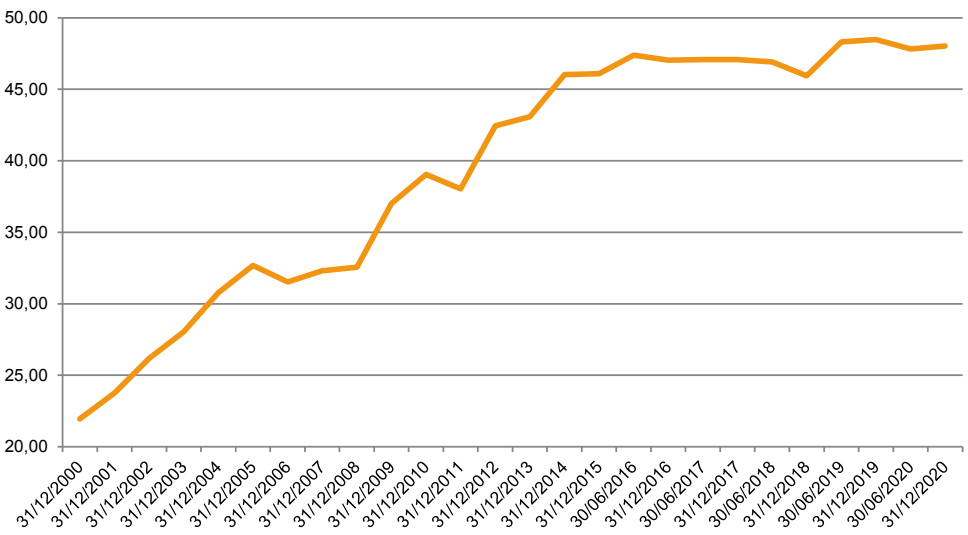

48,03 mds €

Au 31 décembre 2020, l'encours du Fonds Garanti en euros est de 48,03 milliards d'euros[1].

RÉPARTITION DÉTAILLÉE PAR CLASSES D'ACTIFS (actif net)[1]

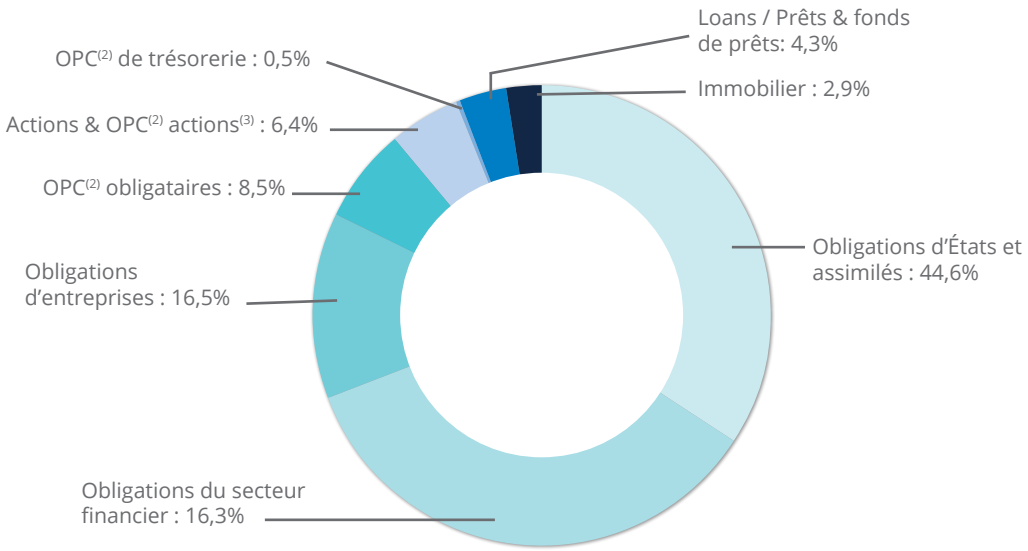

(1) En valeur boursière, hors coupons.
(2) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.
(3) Dont OPC multi-stratégies, OPC alternatifs, Equity infrastructure, Private Equity.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 Décembre 2020

AVIVA
Partenaire de l'Afer

VARIATION DE L'ALLOCATION le 30 juin 2020 et le 31 décembre 2020

	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Obligations d'Etats & assimilés	43,7%	44,6%	**0,9%**
Obligations d'entreprises	16,7%	16,5%	**-0,2%**
Obligations du secteur financier	17,4%	16,3%	**-1,1%**
OPC obligataires	8,3%	8,5%	**0,2%**
Prêts & fonds de prêts	4,2%	4,3%	**0,1%**
OPC de trésorerie	0,9%	0,5%	**-0,4%**
Actions & OPC actions	5,9%	6,4%	**0,5%**
Immobilier	2,9%	2,9%	**0,0%**

EVOLUTION DE L'ALLOCATION PAR CLASSES D'ACTIFS 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2020

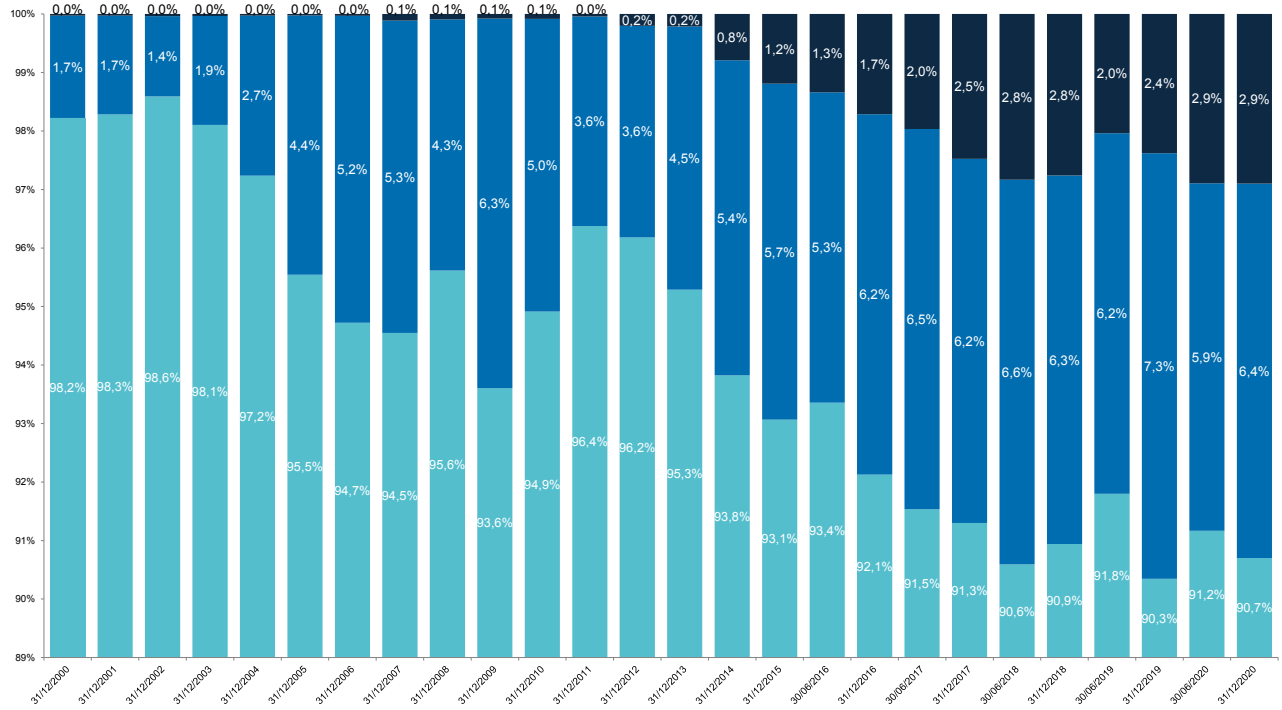

Obligations et OPC obligataires, Prêts et fonds de prêts, OPC de trésorerie — Actions et OPC actions — Immobilier

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 Décembre 2020

AVIVA
Partenaire de l'Afer

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

Répartition du portefeuille obligataire par types d'instruments

Part du portefeuille obligataire dans l'actif net	90,7%
Obligations à taux fixes	66,8%
Obligations à taux variables *dont obligations indexées à l'inflation*	10,6% *3,0%*
OPC obligataires	8,5%
Prêts et fonds de prêts	4,3%
OPC de trésorerie	0,5%

Répartition du portefeuille obligataire par notations

dont Investment Grade(1)	81,1%
dont Non Investment Grade	9,6%
Notation moyenne du portefeuille obligataire	A

Vue détaillée par types d'émetteurs

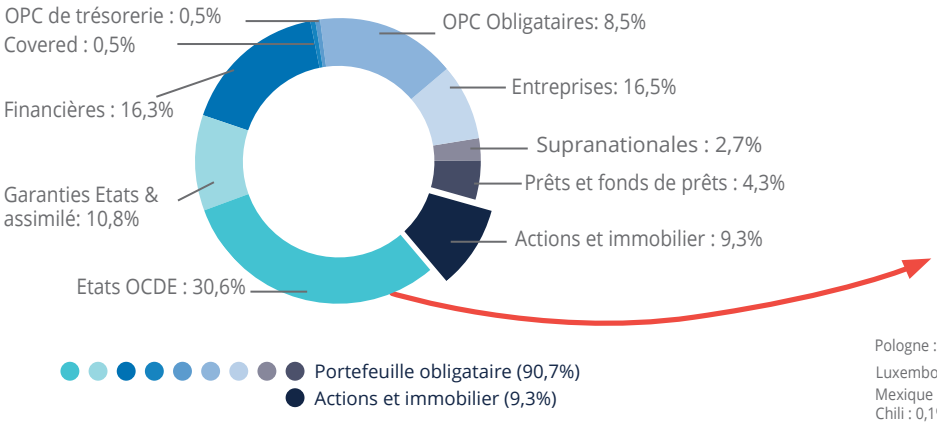

Vue détaillée des emprunts d'états OCDE

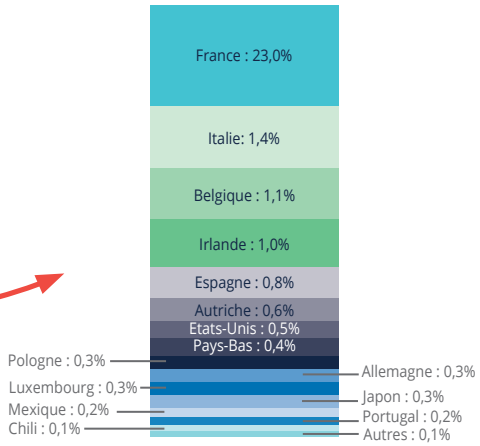

Vue détaillée des émetteurs par pays d'origine

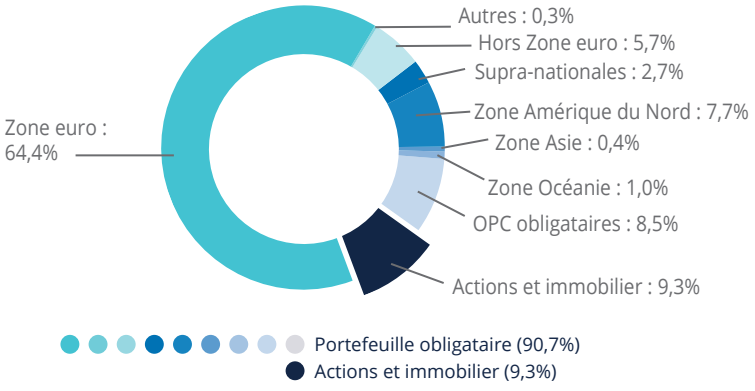

Vue détaillée titres VIFS(2)/OPC(3)

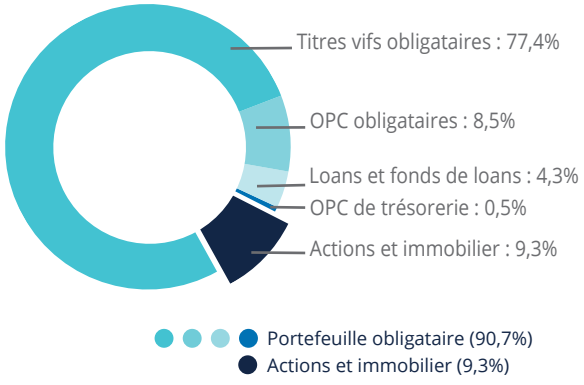

Répartition du portefeuille obligataire par type d'instrument Source: Aviva Investors France donnée au 31/12/2020
Sensibilité du portefeuille obligataire taux fixe : 7,85
Sensibilité du portefeuille obligataire taux fixe & taux variable : 7,12
Sensibilité du portefeuille obligataire (calculée sur la totalité du portefeuille) : 5,64

(1) Les obligations « investment grade » (ou « de haute qualité ») correspondent aux obligations notées de AAA à BBB- selon les notations de Solvency II, soit la notation médiane (2eme plus haute) attribuée par les 3 agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. À défaut de disposer de 3 notations différentes, la notation retenue est la notation prépondérante.
(2) Un titre vif est un titre détenu en direct (une action par exemple).
(3) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.

Le détail du portefeuille du Fonds Garanti en euros est disponible sur www.afer.fr.
Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Réf : 61100B-2012.